



SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET

TIR A L'ARC



Samedi 27 et Dimanche 28 janvier 2018

CHAMPIONNAT DU RHONE

Les archers de Saint Laurent de Chamousset sont heureux de vous inviter à leur concours, support du championnat Rhône – Métropole de Lyon (2 x 18 mètres) qui se déroulera à la salle polyvalente de Saint – Laurent de Chamousset (itinéraire fléché)

Ce concours est sélectif pour le championnat de France en salle 2018.

Horaires : **ATTENTION CHANGEMENT**

Départ	Greffe	Echauffement	Début des Tirs
1 - Samedi matin	9 h 30	10 h à 10 h 30	10 h 35
2 - Samedi après-midi	14 h	14 h 30 à 15 h00	15 h 35
3 - Samedi soir	18 h 30	19 h à 19 h 30	19 h 35
4 - Dimanche matin	9 h	9 h 30 à 10 h	10 h 05
5 - Dimanche après-midi	13 h 30	14 h à 14 h 30	14 h 35

Rythme de tir : AB/CD Possibilité de rythme de tir en 1 vague sur les départs 1 et 4

Un cadeau de bienvenue sera offert à chaque participant

Récompense : Aux trois premiers de chaque catégorie.
A la meilleure équipe de club, « arc classique » et « arc à poulies ».
Flèche éliminatoire à chaque départ.

Blasons :

Arcs classiques : cadets à super-vétérans : trispots de 40 cm verticaux.
Benjamins, minimes : trispots de 60 cm verticaux.
Poussins : blason de 80 cm.
Arcs à poulies : toutes les catégories : trispots de 40 cm verticaux.
Arcs nus : scratch : trispots de 40 cm verticaux.
Cadets : trispots de 60 cm verticaux.

Arbitres Samedi : Mrs MAYOUX – VENET

Arbitres Dimanche : Mrs DUBIEN – MAYOUX – Mme CARRELET (stagiaire)

Inscriptions : poussins, benjamins, minimes et cadets : 6 euros ; deux départs : 10 euros

Les autres catégories, un départ : 8 euros ; deux départs : 14 euros

Buvette : Boissons, pâtisseries et sandwiches sur place

Soupe à l'oignon le samedi soir 3 €

Les inscriptions, accompagnées du règlement à l'ordre de « Saint Laurent de Chamousset tir à l'arc » à envoyer à :

Mme MASCHIO Monique 55 Chemin de Vermont 69690 Brussieu

Tél. : 04-26-63-87-29 **portable :** 06-85-74-03-12 **mail :** h.maschio@numericable.com

Liste des inscrits sur : www.slcta.sitew.com

Licence, tenue blanche ou de club et chaussures de sport **OBLIGATOIRES**